



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 4, Numéro 3, Juin 2026

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>



<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>



<https://www.ajol.info/index.php/akiri>



[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)



<https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814**ISSN-P: 3006-306X**

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roal, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor: SJIF 2026: 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Utopias of Toni Morrison's Paradise**
SORO Dolourou..... 1-11
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.1>
2. **Abjection and Desire: A Feminist Reading of Sarah Kane's Phaedra's Love and Eugene O'Neill's Mourning Becomes Electra**
Wandja Fatoumata TUO & Ouana Alassane SEKONGO..... 12-24
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.2>
3. **Émergence du sujet féminin et esthétique de l'oralité dans Their Eyes Were Watching God de Zora Neale Hurston**
Zié Bi Golé Eugène KOFFI & Bi Zoh Elisée GOLE..... 25-37
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.3>
4. **Black Renaissance and Baraka's Legacy**
Yao Katamatou Kouma..... 38-53
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.4>
5. **Influence des facteurs sociodidactiques sur l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais : cas du lycée Soundjata Keïta**
Yacouba Boubacar TOURE..... 54-66
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.5>
6. **Remote sensing monitoring and assessment of oil pollution from 2015 to 2020 in the Gulf of Guinea: The case of the two Congos and the Cabinda region (Angola)**
Marius MASSALA MBINDZOUKOU..... 67-81
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.6>

Études hispaniques

7. **El "muro de la vergüenza" en Chambacú, corral de negros de Manuel Zapata Olivella: entre opresión y expresión de la libertad**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 82-94
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.7>

Lettres Modernes

8. **Le fragmentaire : les modalités d'un mécanisme dramaturgique du théâtre d'Aristide Tarnagda**
Kan Mathieu KOUASSI 95-109
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.8>
9. **Poétique de la migration et reconfiguration postcoloniale du roman africain francophone chez Maurice Bandaman**
Kagnon Brahim SANOGO..... 110-124
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.9>

- 10. Migration et développement local dans le roman africain francophone**
Koudougou Frédéric KONTOGOM..... 125-138
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.10>
- 11. Écrire, créer et diffuser le théâtre de commande d'intervention sociale**
ZAGRÉ Issa..... 139-154
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.11>
- 12. Le sacré au risque de la déconstruction ou le discours de la
« désédéification » dans galerie infernale de Jean-Marie Adiaffi**
Zana Karim SORO..... 155-168
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.12>
- 13. La pratique stylistique à l'œuvre dans « larmes en pleurs »,
extrait de la mère rouge de C. Marshall Kissy**
Aby Emmanuel AKADJÉ..... 169-182
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.13>
- 14. Quête de l'altérité et dialogue interculturel dans l'attentat
de Yasmina Khadra : se réconcilier au-delà des extrêmes
et des frontières identitaires ?**
Mamadou KONATE..... 183-196
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.14>

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET ARCHITECTURE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Essai de sémantique des mots onomatopéiques et idéophoniques**
Koffi Joël KOUAKOU & Koffi Yéboua Vincent KOUASSI 197-210
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.15>
- 16. Les difficultés des situations de transfert en activités de langage
et lecture à l'école élémentaire**
Oumar DIA..... 211-231
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.16>
- 17. Débats citoyens et vie sociopolitique en Côte d'Ivoire
à l'ère du numérique**
Konan Zagoh Martial YAO & Olive-Martial Kokoi ASSEU 232-248
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.17>

Architecture & urbanisme

- 18. Planifier, aménager et bâtir des « villes en mouvements » au Sahel :
cas de la ville moyenne de Pouytenga au Burkina Faso**
Pougwendé Léandre GUIGMA..... 249-273
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.18>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

19. **Relire Cheikh Anta Diop : pour une critique historiographique de son assimilation à l'afrocentrisme**
Yves Victor NGONO..... 274-295
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.19>
20. **L'immigration libano-syrienne en AOF : des abords des Rivières du Sud à la constitution d'une diaspora robuste (XIX^e-XX^e siècles)**
Abdou Karim TANDJIGORA..... 296-316
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.20>
21. **L'histoire des Oubi, un peuple de l'ouest ivoirien peu connu, des origines à la période coloniale**
TOURE Tiegbe & GNETO Gbakre Jean-Patrice..... 317-330
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.21>
22. **Les arts plastiques contemporains burkinabè entre défis et survie**
Hyacinthe SANDWIDI, Adama TOURÉ & Patrick KABRÉ..... 331-348
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.22>
23. **Engagement des associations musulmanes dans la promotion du don de sang au Burkina Faso (1997-2025)**
Aboubakar Sidiki SEGDA & Adama KABORE..... 349-365
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.23>
24. **Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) au Mozambique et en Côte d'Ivoire : une approche des mobilités post-conflit**
KOUASSI Tehua Maizan & KOUASSI Noël Zouzou..... 366-384
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.24>
25. **Les « choses-dieux » chez les peuples de l'Est du Cameroun : matérialité du sacré et ontologies religieuses**
Jeannette Sylvie PILO ATTA..... 385-405
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.25>
26. **La musique traditionnelle au Burkina Faso à l'épreuve des dynamiques sociales : cas de la musique des Lyèla de la Province du Sanguié**
Emmanuel BAYALA & Jean Célestin KY..... 406-420
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.26>
27. **La diplomatie culturelle de la Côte d'Ivoire (1959-2021) : genèse, recompositions et enjeux d'un soft power africain**
Amenan Félicité Nadège DJAHA & Bakary TRAORÉ..... 421-440
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.27>
28. **L'impact de la présence de l'école occidentale sur les institutions de formation traditionnelles chez les Djimini, 1903-1960**
Drissa COULIBALY..... 441-453
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.28>

- 29. Les confréries religieuses au Sénégal : un facteur de solidarité et de cohésion sociale**
 Sadibou SEYDI..... 454-467
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.29>
- 30. L'État dans la gestion du hadj et du pèlerinage chrétien en Côte d'Ivoire**
 Fatoumata BAMBA & Kiyali KONE..... 468-481
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.30>

Géographie

- 31. De l'eau impure à l'eau potable à Legaïn/Lallé dans la région du Mayo-Kebbi-Est au sud-ouest du Tchad**
 BAYANG Sirbéle..... 482-495
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.31>
- 32. Analyse de l'engagement des populations dans la gestion des déchets plastiques sur les plages de la ville de Sassandra (Côte d'Ivoire)**
 Youto Elodie Ama DOUBA..... 496-513
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.32>
- 33. Le marketing territorial, nouveau levier du développement territorial du département de Rufisque (Dakar/Sénégal)**
 Moussa TAMBA, Abdourahmane Mbade SÈNE & Oumar SALL 514-530
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.33>
- 34. Évaluation des géopotentialités du département de Vavoua en faveur de la culture de l'anacarde à partir des SIG et l'analyse multicritère (AMC)**
 Kopeh Jean-Louis ASSI..... 531-548
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.34>
- 35. La filière manioc : un levier d'autonomisation des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua**
 N'guessan Pascal KONAN, Watagaman Paul YEO,
 Koffi Landry DIBY & Dhédé Paul Éric KOUAMÉ..... 549-564
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.35>
- 36. Filières d'approvisionnement et stratégies commerciales des produits alimentaires dans les marchés urbains de Ziguinchor (Sénégal)**
 Yaya DIALLO, Djiby SOW, Sécou Omar DIEDHIOU & Oumar SY..... 565-582
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.36>
- 37. Perception des populations sur l'usage des passerelles piétonnes dans la ville de Bamako (Mali)**
 Charles SAMAKE..... 583-598
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.37>
- 38. Récurrence des inondations à Bamako, impacts de l'aménagement de Diafaranako**
 Adama SISSOKO & Moussa Mady KEITA..... 599-614
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.38>

- 39. La province gabonaise de la Nyanga comme espace-frontière :
logiques sociospatiales et mécanismes de la circulation des stupéfiants**
Poliny NDONG BEKA II & Joa-Méline MAGANGA BOUSSOUGOU..... 615-635
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.39>
- 40. Diagnostic de la gestion foncière dans le périurbain de Bouaké
(Centre Côte d'Ivoire)**
Konan Norbert Koffi..... 636-653
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.40>
- 41. Impacts de la qualité de l'eau sur la santé des ménages à Koro, Mali**
Abdoulaye TOGO & Abdou BALLO..... 654-668
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.41>
- 42. Scolarisation au primaire dans la région du Gontougo
au nord-est de la Côte d'Ivoire : déterminants et
perspectives pour une scolarisation durable**
Kouadio Franck Olivier YAO, Tozan ZAH Bi & Ané Landry TANO..... 669-685
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.42>
- 43. Les marchés périphériques dans la connection de l'hinterland
agricole et la métropole Yaoundé**
Fridolin Brice Nicolas ATEKOA MBARGA..... 686-702
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.43>
- 44. Variabilité climatique et environnementale et incidence des infections
paludéennes en milieu urbain sahélien : cas des districts de sante
de Maroua (Extrême-nord, Cameroun)**
Daniel Valérie BASKA TOUSSIA, Maurice NDIKWE DOURWE &
François GONGA..... 702-720
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.44>
- 45. Le programme de « villagisation » dans l'Unité-SOCAPALM d'Eseka,
au Cameroun : Dynamiques des acteurs, pratiques socio-spatiales
et effets induits**
MBOUHNOUM Philippe Alexandre Emmanuel & NDJOGUI Thomas-Eric 721-742
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.45>
- 46. Défis et perspectives de formation des femmes dans les instituts
éducatifs du Département de Botro (Côte d'Ivoire)**
Maxime YAPI..... 743-757
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.46>
- 47. Polarisation urbaine des nuisances environnementales.
Les bruits et les odeurs dans le Grand-Libreville (Gabon)**
Jean-Kevin Aimé TSIBA..... 758-779
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.47>
- 48. Vulnérabilité des quartiers urbains face aux risques d'érosion
à Dikodougou (Côte d'Ivoire)**
SORO Seydou Kadodjomon..... 780-792
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.48>

- 49. The Bororo community: From the Decline of Pastoralism to the Challenges of Socio-economic Reintegration**
Sylvain TCHAGUI & Umaru HASSAN BUBA..... 793-809
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.49>
- 50. Activités artisanales et crise de l'assainissement urbain à Dimbokro (Centre de la Côte d'Ivoire)**
N'guessan Arsène KOUADIO & Akissi Ketsia KOIDJO..... 810-825
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.50>
- Philosophie**
- 51. La crise identitaire et l'apport de solution cartésienne pour la valorisation du droit humanitaire**
Kouassi Luc N'GOTTA..... 826-842
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.51>
- 52. Gouvernance des ressources naturelles et conflits intercommunautaires au Tchad : cas des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Bologo/Tandjile-ouest**
OLAME HOUMINA Patrice..... 843-860
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.52>
- 53. Penser l'IA comme science auxiliaire en médecine avec Claude Bernard**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 861-873
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.53>
- 54. La politique de l'équilibre régional au Cameroun : peut-on sortir de la controverse ?**
Gilbert Hippolyte MBENDA TOUM..... 874-892
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.54>
- 55. Parole de l'Être comme authenticité ek-sistentielle du Da-sein**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 893-910
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.55>
- 56. Travail, identité et reconnaissance dans la société de l'automatisation**
Bi Naga Landry BOTTY..... 911-918
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.56>
- 57. Orpaillage artisanal et migrations en Afrique : entre quête existentielle, crise écologique et exigence écosophique**
Méfègbé MÉITÉ..... 919-932
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.57>
- 58. Hobbes et les crises foncières en Afrique : cas de la Côte d'Ivoire**
Kouadio Louis N'GUESSAN..... 933-948
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.58>
- 59. De l'évidence à la pluralité : l'avènement des géométries non-euclidiennes comme rupture épistémologique**
Moctarou BALDÉ..... 949-961
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.59>

- 60. Architecture et urbanisme de l'Égypte pharaonique :
modèles du développement durable pour la Côte d'Ivoire**
Konan Lazard KOUADIO..... 962-977
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.60>
- 61. La liberté de philosopher à l'épreuve de la religion :
l'exemple de Fichte et Forber**
Julien YABRE..... 978-991
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.61>
- Anthropologie et sociologie**
- 62. Conservation of vegetated green spaces in the municipality
of Ouagadougou by 2050**
Roséline KAMBOULÉ, Pounyala Awa OUOBA &
Kpemame DJANKARI..... 992-1005
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.62>
- 63. Analyse du fonctionnement des structures socio-éducatives
en mode décentralisé dans le cercle de Bougouni/Mali**
Youssouf Kolon COULIBALY..... 1006-1020
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.63>
- 64. Usages sociaux des MILDA et bien-être des populations dans les
communautés rurales de côte d'ivoire : cas des populations de Djébonoua**
Kouakou Luc N'GOTTA & Koffi Dermane KOUAKOU..... 1021-1031
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.64>
- 65. « Travail des enfants dans le transport routier à Daloa :
cas des minibus » Centre-ouest Côte d'Ivoire**
Nawan Issouf OUATTARA & Issiaka KONE 1032-1047
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.65>
- 66. Propagation des discours haineux et éducation aux médias :
Responsabilité individuelle face au tribalisme et à
la cohésion sociale au Cameroun**
Paulette Mappi Dzukou..... 1048-1074
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.66>
- 67. L'accès par l'exception : Modélisation du processus de sécurisation
foncière des femmes en milieu rural ivoirien**
Walo Monique GRAH Epouse SARAKA..... 1075-1092
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.67>
- 68. Gouvernance informelle et expérience des usagers
face à l'absentéisme administratif dans le Gbêkê**
Zanga Aboudramane TOURÉ..... 1093-1107
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.68>
- 69. Savoirs endogènes, techniques innovantes et gestion des pathologies
du cacao : cas de Téapleu (ouest de la Côte d'Ivoire)**
Siaky Motihé KAMARA..... 1108-1125
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.69>

- 70. Assainissement productif et développement rural : analyse sociologique des enjeux économiques et environnementaux à Bouaflé**
 Jeannine Tchely GAUZE & YAPI Ellélé Aimé Marius..... 1126-1138
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.70>
- 71. Réseaux relationnels et recours maternels aux soins des enfants malnutris à Bouna (Côte d'Ivoire)**
 Kouassi Serge KOUADIO & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA..... 1139-1151
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.71>
- 72. Violences sexuelles en Centrafrique : disparités sanitaires territoriales et résilience des survivantes**
 Kassanabin Diakaridia Frédéric SILUE & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA...1152-1162
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.72>
- 73. Résistances et adaptations en contexte précaire : logiques de l'auto-emploi des jeunes conducteurs de taxis-motos à Bangui**
 Hyacinthe Anicet BEKPA..... 1163-1179
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.73>

Psychologie

- 74. Épisodes suicidaires en milieu universitaire : causes motivationnelles et stratégies de résilience chez un échantillon de huit étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny**
 Kinanya Donatien TOURE, BA Néné TRAORE,
 KONE née YEO Lokotianwa Sali & Grace Daniella AMAKON..... 1180-1201
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.74>

Criminologie

- 75. Enjeux de pouvoir et Gestion de risques miniers dans la carrière de Kalukuluku, à Lubumbashi**
 MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1202-1217
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.75>

Science de l'éducation

- 76. Manifestations de la pédagogie active dans les pratiques ordinaires des enseignants en classe de géographie**
 Mamadou THIARE & Ismaila MBODJI..... 1218-1236
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.76>
- 77. Jeux sérieux et humanité numérique : Vers une éducation contextualisée en Afrique**
 THIAM Aboubekr, MAIGA Alhoudourou,
 DIOP Alassane & HOTTE Richard..... 1237-1252
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.77>
- 78. Les obstacles de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Tchad »**
 Ali Moussa & Ousmane Hassane Ousmane..... 1253-1270
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.78>

- 79. Approche inclusive et différenciation pédagogique pour les apprenants de l'école primaire burkinabè présentant un bégaiement**
Dasmané MOGMENGA, Oumou DIALLO &
Wenkuuni Désiré POUDIOUGO..... 1271-1284
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.79>

Sciences juridiques et politiques

- 80. Les dynamiques des migrations climatiques en Afrique**
Saad CHAFIK..... 1285-1303
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.80>

La filière manioc : un levier d'autonomisation des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua

N'guessan Pascal KONAN

Docteur,

*Département de Géographie,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Côte d'Ivoire,*

Email : pascalnguessan2017@gmail.com ;

Watagaman Paul YEO

Assistant,

*Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Côte d'Ivoire,*

Email : yeopaul012@gmail.com ;

Koffi Landry DIBY

Doctorant,

*Département de Géographie,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Côte d'Ivoire,*

Email : dibyloffilandry2015@gmail.com

&

Dhédé Paul Éric KOUAMÉ

Maître de conférences,

*Département de Géographie,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Côte d'Ivoire,*

Email : ddpaul87@gmail.com

Date de soumission : 13-05-2026

Date de publication : 30-06-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.35>

Résumé

Les femmes rurales jouent un rôle capital dans la production économique et la lutte contre l'insécurité alimentaire dans le monde et particulièrement dans les sociétés africaines. Malgré leur importance, elles restent dans la précarité financière parce que victimes de discrimination dans l'accès et le contrôle des ressources économiques. Conscientes de leur situation, les femmes rurales de la sous-préfecture de Djebonoua, individuellement ou en groupement, s'impliquent de plus en plus dans les activités génératrices de revenu liées à la filière manioc afin d'inverser la tendance. De ce qui précède, l'objectif de cette étude est de montrer la contribution de la filière manioc à l'autonomisation financière et sociale des femmes dans ladite sous-préfecture. Pour ce faire, l'étude s'appuie sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain après la détermination de 260 femmes retenues pour l'enquête. Les résultats révèlent que la production, la transformation et la commercialisation du manioc sont les principales activités de ces femmes. La vente des tubercules de manioc et ses dérivés procure des revenus aux femmes. Ce qui leur permet, d'épargner, de se prendre en charge et d'être épanouies socialement. Cependant, elles sont confrontées à certaines contraintes qui les empêchent de mieux tirer parti de cette culture.

Mots clés : Filière manioc, autonomisation, femmes rurales, sous-préfecture, Djebonoua

The cassava sector: a lever for empowering rural women in the sub-prefecture of Djebonoua

Abstract

Rural women play a crucial role in economic production and the fight against food insecurity in the world and particularly in African societies. Despite their importance, they remain in financial precariousness because victims of discrimination in access and control of economic resources. Conscious of their situation, rural women of the Djebonoua's sub-prefecture, individually or in group, are increasingly involved in income-generating activities related to the cassava sector to reverse the trend. From the above, the objective of this study is to show the contribution of the cassava sector to the financial and social empowerment of women in said sub-prefecture. To do this, the study is based on documentary research and field surveys after determination of 260 women selected for the survey. The results reveal that the production, processing and marketing of cassava are main activities of these women. The sale of cassava tubers and its derivatives provides income to women, which allows them to save, to take care of and be socially fulfilled. However, they are faced with certain constraints which prevent them from taking advantage of this culture.

Keywords: Cassava sector, empowerment, rural women, sub-prefecture, Djebonoua

Introduction

L'autonomisation des femmes est un impératif urgent et un gage de développement harmonieux et durable de la société de nos jours. Ceci, en raison de leur importance. En effet, elles contribuent considérablement à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et favorisent la croissance économique et sociale. En moyenne, elles représentent 43 % de la main-d'œuvre agricole mondiale. Cette proportion varie de 20 % en Amérique latine à 50 % en Asie de l'Est et en Afrique subsaharienne. Leur contribution aux travaux agricoles varie également selon les cultures et les activités spécifiques (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO, 2011 : 6). En Afrique, elles sont des agents économiques très dynamiques, plus que partout ailleurs dans le monde. Elles effectuent la majorité des activités agricoles, détiennent le tiers de l'ensemble des entreprises et représentent, dans certains pays, jusqu'à 70 % des employés (Banque Africaine de Développement (BAD, 2015 : 5). En Côte d'Ivoire, le sous-secteur des cultures vivrières occupe 85 % de la population active agricole, dont 90 % sont des femmes. En plus des cultures vivrières, les femmes s'occupent également de l'élevage de petit bovin, des activités de transformation et de commercialisation des produits dérivés, et elles représentent les deux tiers de la main-d'œuvre agricole (E. Rukundo et al., 2015 : 20). Par ailleurs, la chaîne de valeur du manioc en Côte d'Ivoire emploie massivement des femmes. Elles représentent en son sein environ 80 % des producteurs, quasiment 100 % des transformateurs et 90 % des commerçants (V. P. Mendez et al., 2017 : 15).

Pourtant, dans le monde, et particulièrement en Afrique, les femmes subissent des pratiques discriminatoires qui les maintiennent dans une situation de vulnérabilité. Leur faible accès à la propriété, dans un continent où la majorité de la population vit de l'agriculture, réduit leur accès au crédit et leurs capacités à entreprendre des activités économiques durables permettant de générer des revenus (Banque Mondiale, 2013 : 4). Face à cette situation, des actions internationales, étatiques, des ONG et locales sont entreprises en faveur des femmes en vue de leur autonomisation socio-économique. Dans cette vision, le Gouvernement ivoirien a mis en place des fonds spéciaux tels que : le Fonds Femmes et Développement du Ministère en charge de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ; le Fonds de l'Entreprenariat Féminin du Ministère en charge du Commerce, de l'industrie et de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et, le Fonds d'Appui aux Femmes de Cote d'Ivoire (FAFCI) initié et soutenu par la Première Dame de Cote d'Ivoire (B. M. Sery et B. E. Aka, 2025 : 65).

Dans la sous-préfecture de Djebonoua, les femmes s'engagent de plus en plus dans la filière manioc en vue de parvenir à leur autonomisation financière et sociale. Cependant, elles sont confrontées à certaines difficultés qui limitent leurs activités. Malgré ces contraintes, elles se montrent résilientes à parvenir à leur autonomisation économique et sociale à travers cette filière. Dès lors, se pose le problème de l'autonomisation des femmes à travers la filière manioc en dépit des contraintes auxquelles elles sont confrontées. Ce problème soulève la question centrale suivante : dans quelle mesure la filière manioc contribue-t-elle à l'autonomisation financière et sociale des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua. Il se dégage de cette question centrale les questions subsidiaires suivantes : Quelles sont les activités de la filière manioc pratiquées par les femmes rurales de la sous-préfecture de Djebonoua ? Quelle est la contribution de la filière manioc à l'autonomisation économique et sociale de ces femmes ? Et enfin, quelles difficultés les femmes rurales exerçant dans la filière manioc rencontrent-elles dans leur processus d'autonomisation dans la sous-préfecture de Djebonoua ? L'objectif de l'étude est de montrer la contribution de la filière manioc à l'autonomisation financière et sociale des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua.

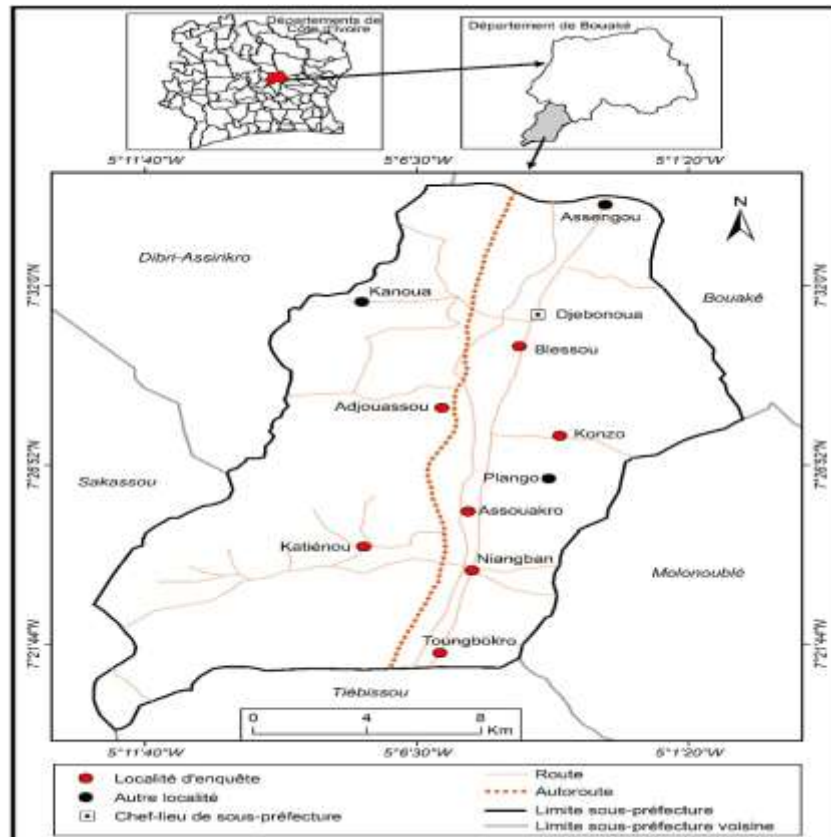
1. Approche méthodologique

1.1. Situation de l'espace d'étude

La sous-préfecture de Djebonoua est située dans la région de Gbêkê, au centre de la Côte d'Ivoire. Elle est limitée au Nord par les sous-préfectures de Bouaké et de Dibri-Assirikro ; au Sud par celle de Tiébissou ; à l'Est par celle de Molonoublé ; et à l'Ouest par la circonscription sous-préfectorale de Sakassou. Son climat de type subéquatorial de transition et sa végétation

de savane arborée favorisent le développement agricole notamment la culture du manioc. La carte 1 indique la localisation de la sous-préfecture de Djebonoua.

Carte 1 : Localisation de l'espace d'étude



Source : ANSTAT, 2021 Réalisation : KONAN Pascal et al., janvier 2026

Cette étude s'inscrit dans une approche à la fois qualitative et quantitative (approche mixte). Les outils de collecte de données se circonscrivent à la recherche documentaire, l'observation, l'entretien et l'enquête par questionnaire. La recherche documentaire a permis de consulter les écrits de différents acteurs. Les centres d'intérêts de ces écrits ont essentiellement abordé l'importance et le rôle de la femme dans le secteur agricole en général, et en particulier dans le sous-secteur vivrier, y compris la filière manioc. Aussi, les écrits ont abordé les actions menées en faveur de la gent féminine. L'observation a permis de s'imprégner sur terrain des différentes activités de la filière manioc, de leur apport et des difficultés auxquelles font face les femmes rurales exerçant dans ce domaine. Des entretiens avec les responsables du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et de l'Agence National d'Appui au Développement Rural relativement à la filière manioc dans la sous-préfecture d'une part. D'autre part, des responsables d'association féminine, des commerçants et des transporteurs exerçant dans la filière manioc ont été sollicités pour ces entretiens. Ces entretiens ont permis de comprendre le processus d'autonomisation des femmes à travers la pratique de la filière

manioc et de recueillir certaines données afférentes. Les villages enquêtés ont été choisis en tenant compte de leur importance démographique, la forte pratique des activités de production, transformation et de commercialisation du manioc et ses dérivés. Suivant ces critères, 7 villages ont été choisis (tableau 1). L'enquête par questionnaire s'est adressée à 260 femmes rurales de ladite sous-préfecture, fortement impliquées dans les activités de la filière manioc. Celles-ci ont été choisies au hasard dans les localités d'enquête. La technique de l'échantillonnage par quota a permis, en fonction de la population mère de 805 femmes recensées avec l'aide des responsables de ces femmes dans les localités. Ensuite, elles ont été réparties proportionnellement dans les sept (7) localités enquêtées (tableau 1). La détermination de la taille de l'échantillon a été réalisée sur la base la population mère de 805 femmes à laquelle il a été appliqué la formule suivante : $n = [Z^2 (PQ) N] / [e^2 (N-1) + Z^2 (PQ)]$. n : taille de l'échantillon ; N : taille de la population mère ($N = 8916$ ménages) ; z : coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance) ; e : marge d'erreur ; P : proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion variante entre 0,0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un évènement. Dans le cas où l'on ne disposerait d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci sera fixée à 50% (0,5) et $Q = 1 - P$. Pour cette étude, en supposant que $p = 0,50$; $Q = 0,50$. À un niveau de confiance de 95%, $Z = 1,96$ et la marge d'erreur $e = 0,05$. Le tableau 1 présente la répartition de femmes enquêtées par localité.

Tableau 1 : Répartition des femmes enquêtées par localité

Localités d'enquête	Effectifs des femmes recensées par localités	Proportion des femmes enquêtées par localité (%)	Effectifs des femmes enquêtées par localité
Katiénou	130	32,29	42
Toungokro	112	32,29	36
Niangban	105	32,29	34
Assouakro	121	32,29	39
Konzo	139	32,29	45
Adjouassou	74	32,29	24
Blessou	124	32,29	40
Total	805	32,29	260

Source : Enquête de terrain, janvier 2026

L'analyse des données recueillies a été effectuée grâce aux traitements statistique et cartographique. Le traitement statistique a été réalisé à l'aide des logiciels Sphinx Plus 2, Excel et Word 2019 pour le traitement de texte. Le traitement cartographique a été fait à l'aide du logiciel Arcgis 10.8.2. Les résultats issus de ces traitements se présentent comme suit :

2. Résultats

2.1. Typologie des activités mobilisées par la filière manioc dans la sous-préfecture de Djebonoua

Dans la sous-préfecture de Djebonoua, la filière manioc constitue un secteur d'activités notable pour les femmes rurales. À travers celle-ci, la filière mobilise trois (3) principales activités : la production du manioc, la transformation et la commercialisation.

2.1.1. La production du manioc : une activité alliant techniques culturelles, outils traditionnels et bonne récolte

La quasi-totalité des enquêtées cultive chaque campagne agricole au moins une parcelle de manioc dont la superficie est comprise entre 0,25 et 5 hectares (ha). C'est le manioc doux qui est essentiellement cultivé dans la sous-préfecture de Djebonoua. La variété améliorée Yavo (désigné sous le nom TME 7) et la variété traditionnelle « Agba blé » sont les plus pratiquées. Le manioc est cultivé dans le système d'association culturale et dans celui de la monoculture. Ainsi, à l'échelle de la sous-préfecture, l'association culturale du manioc avec d'autres cultures occupe 75 % des parcelles totales de manioc enquêtées. Par contre, 25 % des parcelles de manioc sont en monoculture. Pour l'exécution des travaux et la récolte du manioc, les femmes utilisent des outils rudimentaires que sont la daba, la houe et la machette. En dépit de ces outils rudimentaires, les récoltes obtenues sont assez bonnes. Le tableau 2 montre la répartition de femmes selon les volumes de manioc produits dans la sous-préfecture de Djebonoua au cours de la campagne 2024-2025.

Tableau 2 : Répartition des femmes selon les volumes annuels de manioc frais produits dans la sous-préfecture de Djebonoua en 2024-2025

Productions annuelles (tonnes)	Effectifs	Proportions (%)
3 à 6	29	11,15
6 à 9	77	29,62
9 à 12	120	46,15
Plus de 12	34	13,08
Total	260	100

Source : Enquête de terrain, Janvier 2026

Le tableau 2 montre que les enquêtées ont produit chacune plus de 3 tonnes de manioc frais à l'échelle de la sous-préfecture de Djebonoua au cours de la campagne 2024-2025. Ainsi, 46,15 % des femmes ont produit entre 6 et 9 tonnes de manioc. 29,62 % ont produit entre 6 et 9 tonnes de manioc. 13,08 % ont affiché des productions de manioc de plus de 12 tonnes. Par contre 11,15 % ont enregistré une production de manioc comprise entre 3 et 6 tonnes au cours de la campagne 2024-2025. Pour des superficies comprises entre 0,25 et 2 ha, ces productions sont encourageantes au regard des références nationales en matière de production du manioc.

2.1.2. Une transformation du manioc monopolisée par deux principaux modes

La transformation du manioc par les femmes rurales de la sous-préfecture de Djebonoua se fait selon deux modes, à savoir le placali (pâte fermentée et pressée de manioc) et l'attiéké (couscous de manioc) comme l'indique le tableau 3.

Tableau 3 : Répartition des femmes selon leur mode de transformation du manioc dans la sous-préfecture de Djebonoua

Mode de transformation du manioc	Effectifs	Proportions (%)
Transformation de placali	199	76,54
Transformation d'attiéké	40	15,38
Pas de transformation	21	8,08
Total	260	100

Source : Enquête de terrain, janvier 2026

Le tableau 3 indique que dans la sous-préfecture de Djebonoua, plus de 90 % des femmes transforment le manioc, dont 76,54 % pour la transformation du manioc en placali et 15,38 % pour la transformation du manioc en attiéké. Par contre, 8,08 % d'entre elles ne transforment pas le manioc avant la vente. Cette prédominance des fabricantes de placali se justifie essentiellement par la présence d'un marché viable autour ce produit à l'échelle de la sous-préfecture. La transformation du manioc en placali ou en attiéké se fait dans des unités traditionnelles avec l'aide de la famille. La planche photographique 1 montre des sacs de placali et des sachets d'attiéké produits dans la sous-préfecture de Djebonoua.

Planche photographique 1 : Des sacs de placali et des sachets d'attiéké produits dans la sous-préfecture de Djebonoua



Auteurs : KONAN Pascal et al., janvier 2026

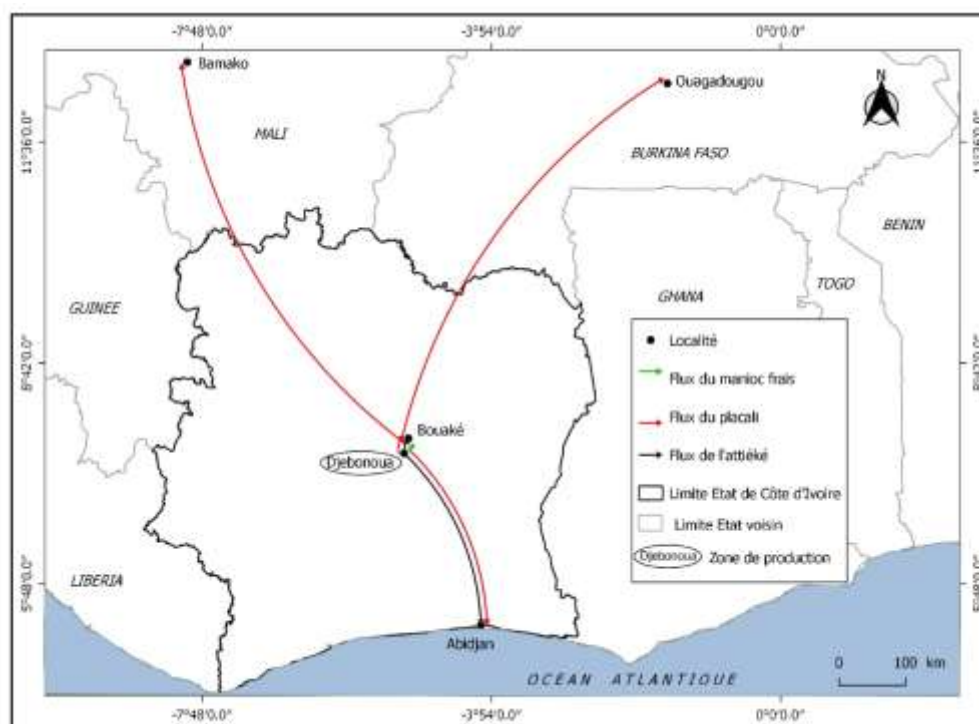
La photo 1-a présente des sacs d'environ 115 à 120 kg chacun de placali conditionnés en vue de la vente. C'est généralement sous cette forme que les femmes vendent la plus grande partie du placali. La photo 1-b montre des sachets d'attiéké conditionnés d'environ 15 kg. C'est

également sous cette forme que l'attiéké fabriqué dans la sous-préfecture est commercialisé.

2.1.3. La commercialisation du manioc et ses dérivés : une activité obéissant à une diversité de modes et de circuits

Du fait de la forte demande, le manioc et ses dérivés font l'objet d'un commerce intense sur les marchés locaux et extérieurs de la sous-préfecture Djebonoua. Ainsi, le manioc frais est vendu par tas de tubercules à 500 FCFA ou 1 000 FCFA ; par sac de 50 kg entre 3 500 FCFA et 5 000 FCFA ; par tricycle entre 100 000 FCFA et 130 000 FCFA ; et par camionnette bâchée de 2,2 tonnes entre 300 000 FCFA et 350 000 FCFA. Quant à la pâte de placali, il est vendu par boîte de tomate de 2 kg entre 250 FCFA et 500 FCFA ou par sac de 115 à 120 kg (photo 1-a), entre 15 000 FCFA et 25 000 FCFA. Enfin, l'attiéké est vendu par sachet de 1 kg à 100 FCFA ; par cuvette de 5 kg à 2500 FCFA ; et par sachet en plastique de 15 kg (photo 1-b) à un prix oscillant entre 3 000 CFA et 5 000 FCFA. La commercialisation du manioc et ses dérivés est faite à travers des circuits directs et des circuits indirects. Les circuits directs consistent pour les enquêtées productrices, elles-mêmes, à vendre leurs produits directement aux consommateurs. Par contre, les circuits indirects font intervenir des intermédiaires entre les enquêtées productrices et les consommateurs. À l'échelle de la sous-préfecture, 76,92 % des femmes ont recours au circuit indirect contre 23,08 % pour le circuit direct pour vendre le manioc et ses dérivés. Le circuit indirect est plus préconisé par les femmes pour écouler des quantités importantes. À l'échelle des localités, la majorité des femmes pratique le circuit indirect de vente du manioc et ses dérivés. Ainsi, à Konzo, ce sont 84 % des enquêtés qui pratiquent ce circuit. Il en est de même pour 82 % des femmes à Katiénou et 80 % à Blessou. Quant aux localités d'Assouakro, Toungbokro et Niangban ce sont respectivement 77 %, 74 % et 71 % des enquêtées qui pratiquent le circuit indirect. Par contre à Adjouassou ce sont 70 % des femmes qui le pratiquent. En dehors des marchés locaux, une partie importante du manioc et ses dérivés produits dans la sous-préfecture de Djebonoua est commercialisée sur d'autres marchés extérieurs comme l'illustre la carte 2.

Carte 2 : Principaux flux commerciaux extérieurs du manioc, du placali et de l'attiéké produits dans la sous-préfecture de Djebonoua



Source : OCHA, 2014 Réalisation : KONAN Pascal, août 2025

L'analyse de la carte 2 montre que les principaux débouchés commerciaux extérieurs du manioc, du placali et de l'attiéké produits dans la sous-préfecture de Djebonoua sont Bouaké, Abidjan, le Burkina Faso et le Mali. Le manioc frais est uniquement vendu sur les marchés de la ville de Bouaké, cela à cause des coûts élevés de transport et de sa périssabilité rapide. Ainsi, 40 % de la production commercialisée (tableau 4), soit 38,92 tonnes sont écoulés sur les marchés de Bouaké. En ce qui concerne le placali, 70 % de la quantité commercialisée soit 433,3 tonnes sont acheminés sur les marchés de Bouaké. Bouaké joue le rôle de principal centre de groupage de la pâte pressée pour l'exportation vers les pays voisins du nord (Burkina Faso et le Mali) et pour le ravitaillement des marchés nationaux et régionaux. Aussi, selon les grossistes de la ville de Bouaké et ceux situés au sein du Marché de Gros de Bouaké, ils vendraient environ 70 % de pâte pressée à l'exportation, 20 % orientés vers les marchés d'Abidjan et 10 % resteraient à Bouaké pour la consommation locale. Par ailleurs, 20 % du placali commercialisé dans la sous-préfecture de Djebonoua, soit 123,8 tonnes sont vendus à Abidjan. S'agissant de l'attiéké, 60 % du volume commercialisé soit 72 tonnes sont orientés à Bouaké et 25 % soit 30 tonnes sont écoulés sur les marchés d'Abidjan.

2.2. Apports socio-économiques de la filière manioc à l'autonomisation des femmes

La filière manioc contribue significativement à l'autonomisation financière et sociale des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua. Elle constitue à la fois une importante source de revenu, d'épargne et d'épanouissement sociale pour ces femmes.

2.2.1. La vente du manioc et ses dérivés : une importante source de revenu pour les femmes

À l'issue de la commercialisation du manioc et ses dérivés, les femmes réalisent des revenus intéressants. Le tableau 4 indique les volumes de productions annuelles de manioc et ses dérivés commercialisés et les revenus perçus par les femmes en 2025.

Tableau 4 : Volumes des productions annuelles de manioc et ses dérivés commercialisés et les revenus perçus par les femmes en 2025

Manioc et dérivés commercialisés	Nombre de femmes	Productions commercialisées (tonnes)	Prix moyen (FCFA/kg)	Revenus (FCFA)
Manioc frais	21	97,300	85	8 270 500
Placali	199	619	200	123 800 000
Attiéké	40	120	250	30 000 000
Total	260	836,300		162 070 500

Source : Enquête de terrain., janvier 2026

Le tableau 4 que l'ensemble des 260 femmes enquêtées a commercialisé 836,300 tonnes de manioc et dérivés pour un revenu de 162 070 500 FCFA au cours de l'année 2025. Ceci représente un revenu annuel moyen de 623 350 FCFA et un revenu mensuel moyen de 51 950 FCFA par femme au cours de l'année. Lorsqu'on se réfère à chaque produit commercialisé, on observe que la commercialisation du manioc frais rapporte à chacune des 21 femmes impliquées dans cette activité, un revenu moyen annuel de 393 830 FCFA, soit un revenu moyen mensuel de 32 820 FCFA. Quant à la vente du placali, elle rapporte à chacune des 199 femmes impliquées dans la transformation, un revenu moyen annuel de 622 110 FCFA, soit un revenu moyen mensuel de 51 840 FCFA. Par contre, la vente de l'attiéké rapporte à chacune des 40 femmes impliquées dans la fabrication, un revenu moyen annuel de 750 000 FCFA, soit un revenu moyen mensuel de 62 500 FCFA. Comme on le voit, les revenus des femmes impliquées dans la transformation sont supérieurs à celles qui vendent le manioc frais. D'où la majorité des femmes impliquée dans la transformation. La transformation permet aux femmes d'apporter de la valeur ajoutée à la culture du manioc à travers le placali et l'attiéké. Ces revenus sont relativement importants au regard aux références nationales en la matière notamment en milieu rural. Ces revenus permettent aux femmes d'envisager de l'épargne, de s'impliquer plus dans les charges familiales et d'investir dans d'autres activités.

2.2.2. Les revenus tirés de la vente du manioc et ses dérivés, un moyen de constitution d'une épargne

Grâce aux revenus tirés de la vente du manioc et ses dérivés, les femmes arrivent à épargner. Le tableau 5 montre le niveau des enquêtées épargnantes dans la sous-préfecture de Djébonoua

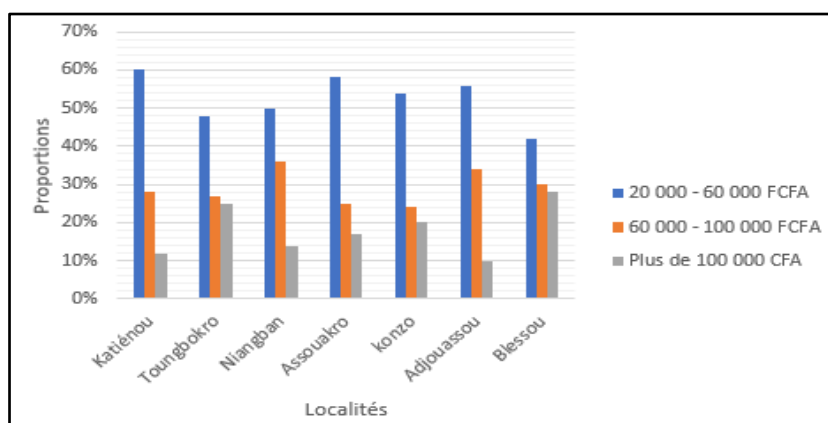
Tableau 5 : Niveau des enquêtées épargnantes dans la sous-préfecture de Djébonoua

Niveau des épargnantes	Effectifs	Proportions (%)
Épargnante	32	12,31
Non épargnante	228	87,69
Total	260	100

Source : Enquête de terrain, janvier 2026

Le tableau 5 montre que dans la sous-préfecture de Djébonoua, 87,69 % des femmes enquêtées arrivent à épargner, contre 12,31 % qui n'y arrivent pas. L'épargne des femmes s'apprécie également par les montants annuels épargnés comme l'indique la figure 1.

Figure 1 : Répartition des femmes en fonction des montants annuels épargnés dans les localités de Djébonoua



Source : Enquête de terrain, janvier 2026

La figure 1 montre que les femmes qui épargnent entre 20 000 et 60 000 FCFA sont plus observées dans toutes les localités avec les plus fortes proportions à Katiénou (60 %), Assouakro (58 %) et Adjouassou (56 %). Les montants épargnés annuellement compris entre 60 000 et 100 000 FCFA sont plus enregistrés par 36 % des femmes à Niangban, 34 % à Adjouassou et 30 % à Blessou. Les montants des épargnes annuelles supérieures à 100 000 FCFA sont faiblement observés dans tous les villages. Cependant, Blessou (28 %) et Toungbokro (25 %) affichent les plus fortes proportions des épargnantes. L'épargne réalisée permet aux femmes d'assurer leur protection contre les aléas de la vie et financer leurs activités.

2.2.3. Des femmes socialement épanouies

La quasi-totalité des enquêtées affirme être socialement épanouie. Car, elles éprouvent une satisfaction morale, une estime de soi et un sentiment de sortir petit à petit de l'extrême pauvreté. Dans ce contexte, 93 % des enquêtées affirment ressentir un renforcement de leur

épanouissement social dans la mesure où elles arrivent à améliorer leurs conditions de vie, à subvenir à leurs propres dépenses sans solliciter le mari, à participer aux dépenses communautaires (mariages, funérailles, naissances...). Aussi, elles se disent de plus en plus consultées dans les prises de décision relatives à leur foyer et à la communauté. En un mot, ces femmes soutiennent que grâce au revenu tiré des activités liées à la filière manioc, elles contribuent activement aux charges familiales et communautaires, ce qui leur donne droit au respect et à la considération de la part des hommes.

2.3. Contraintes liées à la filière manioc

Dans la pratique des activités liées à la filière manioc, les femmes sont confrontées à diverses difficultés. Il s'agit essentiellement du manque de moyens financiers, du manque d'encadrement technique et des difficultés de commercialisation comme l'illustre le tableau 6

Tableau 6 : Contraintes liées aux activités du manioc dans la sous-préfecture de Djebonoua

Contraintes	Effectifs	Proportions (%)
Manque de moyens financiers	135	56,25
Manque d'encadrement technique	30	12,50
Difficultés de commercialisation du manioc et ses dérivés	75	31,25
Total	240	100

Source : Enquête de terrain, janvier 2026

L'analyse du tableau 6 révèle que, pour 56,25 % des femmes enquêtées à l'échelle de la sous-préfecture de Djebonoua, le manque de moyens financiers constitue le principal obstacle à la valorisation des activités liées à la filière manioc. En effet, sans moyens financiers conséquent, elles n'arrivent pas à employer une main-d'œuvre salariale pour faire de grands champs de manioc afin d'accroître leur production et aussi avoir accès aux semences améliorées de manioc. Le manque de moyens financiers empêche également les femmes à acheter de grandes quantités de manioc à transformer une fois leurs propres champs épuisés. Par ailleurs, le manque de moyens financiers limite l'acquisition de matériels semi-modernes de transformation du manioc tels que la broyeuse et la presseuse. Cela ne favorise pas le passage de la transformation artisanale à une transformation semi-moderne du manioc. Enfin, lorsque la quantité de manioc est importante, le manque de moyens financiers ne permet pas de supporter les frais de transport du champ au village et les frais de transformation. Pour 31,25 % des enquêtées, les difficultés de commercialisation du manioc et ses dérivés sont perçues comme la première contrainte à la filière. Il s'agit notamment des bas prix bord champs, des difficultés à trouver des débouchés commerciaux. En plus, elles sont confrontées à des invendus et aux ventes à crédit jamais soldées. Par contre, 12,50 % d'entre elles soutiennent que le manque d'encadrement technique est la principale entrave à la filière manioc. Car le manque d'encadrement technique limite leurs

connaissances en matière de production, de transformation et de commercialisation du manioc et ses dérivés.

3. Discussion

Les résultats de l'étude révèlent que pour parvenir à leur autonomisation financière et sociale, les femmes rurales de la sous-préfecture de Djebonoua pratiquent la production, la transformation et la commercialisation du manioc et ses dérivés que sont le placali et l'attiéké. Ces résultats sont partagés par les travaux de plusieurs auteurs. Ainsi, F. GOHOUROU et al., (2024 : 106), soutiennent que dans le village de Gboapléloulé dans la région du Tonkpi, dans leur quête d'autonomisation financière, les femmes priorisent la culture, la transformation et la commercialisation du manioc et ses dérivés. Les dérivés fabriqués par ces femmes sont l'attiéké, le placali, la farine de manioc séché et le gari. Dans le même ordre d'idées, T. R. G. KADJEBIN (2024 : 59) révèle que dans l'arrondissement de Hekanme au Sud-Ouest du Bénin, le manioc est principalement transformé en gari et en tapioca, puis commercialisés par les femmes. À Bécédi-Brignan, au Sud de la Côte d'Ivoire, pour parvenir à leur autonomisation économique, les femmes développent un marché autour de l'attiéké, du placali et du manioc frais. Ce marché est prédominé par l'attiéké et principalement orienté vers la ville d'Abidjan à travers le circuit direct et le circuit indirect (K. S. MLAN et A. A. G. KOKI, 2018 : p. 5). Par contre, d'autres études montrent que les femmes rurales arrivent à leur autonomie financière et sociale par la pratique d'autres activités que celles liées à la filière manioc. Ainsi, D. P. E. KOUAMÉ (2020 : 318), soutient que les groupements féminins dans la sous-préfecture d'Agboville pratiquent des activités agricoles essentiellement tournées vers le vivrier marchand comprenant les féculents, les cultures maraîchères et les céréales pour atteindre leur autonomisation financière et sociale. Pour S. OUATTARA, (2018 : 76), à Fronan et Touro, des localités situées dans la sous-préfecture de Katiola, les femmes adoptent trois stratégies d'autonomisation. La première stratégie consiste pour les femmes à se regrouper autour des activités telles que la production de riz, la couture, élevage et le commerce. La seconde stratégie concerne la mise en place de coopératives autour de l'élevage, de l'agriculture des légumes et des produits vivriers. Enfin, la dernière stratégie est basée sur l'exportation et la commercialisation de leurs productions agricoles.

Les résultats indiquent également que, par la commercialisation du manioc et ses dérivés, les femmes arrivent à réaliser un revenu moyen mensuel de 51 950 FCFA par femme. Ce revenu est largement supérieur au Salaire Minimum Agricole Garanti (SMAG) qui 39 960 FCFA, en côte d'Ivoire (<https://www.africa-hr.com>). En outre, grâce au revenu obtenu, les femmes

parviennent à leur autonomisation financière et sociale à travers la constitution d'une épargne. De ce fait, elles sont socialement épanouies. Ces résultats sont corroborés par plusieurs écrits. Ainsi, F. GOHOUROU et al., (*Op.cit.* pp : 106), soulignent que la production du manioc à Gboapléioulé est une source importante de revenu financier pour les paysannes. Ce revenu financier leur permet de sortir de la dépendance économique vis-à-vis des hommes et par conséquent, d'obtenir le respect et la considération de la part de ceux-ci. Et aussi, l'amélioration des revenus des femmes précède leur association aux prises de décision dans les familles et dans le village. Pour P. MENDEZ del VILLAR et al. (2017 : 152), la chaîne de valeur du manioc en Côte d'Ivoire, au niveau social, les femmes constituent les principales actrices et animatrices de la chaîne de valeur. Cette place leur confère désormais un pouvoir de leadership en matière de prise de décision et de leur autonomisation financière. Les revenus du manioc apparaissent ainsi comme une nouvelle alternative face à l'émigration vers d'autres régions et vers les grandes villes. Dans une étude sur l'inclusion financière et autonomisation des femmes réalisée dans les villes de Bouaké, Yamoussoukro et Issia, V. FOFANA ((2022 : 174), révèle qu'avec l'accès des femmes aux ressources foncières, on assiste à l'effritement progressif du système patriarcal qui fait de l'homme le seul pourvoyeur des ressources et donc le chef de la maisonnée au profit d'une indépendance économique montante de la femme. K. S. MLAN et A. A. G. KOKI (*Op.cit* : 28), soutiennent que grâce à l'économie de l'attiéké et du placali, les femmes de Bécédi-Brignan deviennent des « chefs » de ménage. Car, elles jouent le rôle de père dans la scolarisation des enfants par l'achat d'habits d'école, chaussures, sacs, stylos, règles, ardoises et argent pour le petit déjeuner. La plupart des grandes productrices d'attiéké utilisent le revenu pour scolariser leurs enfants. En outre, les femmes assurent aussi d'autres dépenses de la maison telles que les factures d'électricité, les mets de la famille, les besoins des enfants (habits, coiffure, jouets) et la santé.

Malgré les énormes opportunités d'autonomisation financière et sociale qu'offre la filière manioc, les femmes de la sous-préfecture de Djebonoua sont confrontées au manque de moyens financiers, d'encadrement technique et aux difficultés de commercialisation du manioc et ses dérivés. Ces difficultés sont également évoquées par d'autres études. Ainsi, A. S. AFFESSI (2017 : 15), indique que les difficultés rencontrées dans la production et la commercialisation de l'attiéké dans le département d'Adzopé sont d'abord l'accès au foncier et la forte pression foncière. Ensuite, l'absence d'appui des structures d'encadrement et l'inaccessibilité au crédit agricole. Enfin, c'est la non maîtrise du circuit de distribution de l'attiéké par les transformatrices et le mauvais état des pistes rurales. Pour S. OUATTARA (*Op.cit* : 79), malgré

leurs efforts, les femmes rurales demeurent confrontées à d'énormes difficultés sociales qui contrarient leur autonomisation ; il s'agit de l'analphabétisme des femmes, la domination masculine, des considérations religieuses, de la coutume et la tradition.

Conclusion

La présente étude met en relief que la filière manioc est porteuse d'avenir car elle contribue à l'émancipation financière et sociale des femmes dans la sous-préfecture de Djebonoua. En effet, les activités de production, de transformation et de commercialisation du manioc et ses dérivés procurent aux femmes des revenus intéressants. Ces revenus leur permettent d'épargner, de contribuer activement aux charges familiales et communautaires et d'investir dans d'autres activités génératrices de revenu. Par conséquent, elles se sentent socialement épanouies dans la mesure où elles reçoivent plus de respect et de considération de la part des hommes. Cependant, force est de constater que le développement de ces activités féminines se heurte à plusieurs obstacles. Ces contraintes sont entre autres le manque de moyens financiers, le manque d'encadrement technique et les difficultés de commercialisation du manioc et ses dérivés. Face à ces contraintes, des mesures appropriées doivent être prises afin d'atteindre l'autonomisation effective des femmes qui est une opportunité de lutte contre la pauvreté. Puisque, la majorité des personnes vivant dans une situation de pauvreté extrême habitent dans des zones rurales.

Références bibliographiques

AFFESSI Adon Simon, 2017, « Genre et développement : difficultés des femmes rurales dans la production et la commercialisation de l'attiéké en Côte d'Ivoire », *Alternatives Rurales*, N° 5, p. 6-21.

BAD, 2015, *Autonomiser les femmes africaines : plan d'action indice de l'égalité du genre en Afrique 2015*, Abidjan, BAD, 32 p.

Banque Mondiale, 2013, *Être femme en Côte d'Ivoire : quelles stratégies d'autonomisation ?* Abidjan, Groupe de la Banque Mondiale, 52 p.

FAO, 2011, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11*, Rome, FAO, 161 p.

FOFANA Valoua, 2022, « Inclusion financière et autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire : état des lieux à partir d'une étude des cas des femmes des villes de Bouaké, Yamoussoukro et Issia », *Akofena*, N° 006, p. 163-180.

GOHOUROU Florent, YAO-KOUASSI Quonan Christian et GOUAMENE Didier-Charles, 2024, « Autonomisation financière des femmes rurales en Côte d'Ivoire : la résilience économique des femmes face aux inégalités sociales dans le village Gboapéloulé (sous-préfecture de Zagoué dans la région du Tonkpi) », *Espaces Africains*, N° 2, p. 99-112.

KADJEGIN Toundé Roméo Gislain, 2024, « Effet socioéconomiques de la culture du manioc (manihot esculenta) dans l'arrondissement de hekanme (commune de Ze) au sud-ouest du Bénin », *GEOTROPE*, N° 8, p. 54-67.

KOUAMÉ Dhédé Paul Éric, 2020, « Activité agricoles des groupements féminins : une opportunité pour l'autonomisation financière et sociale des femmes dans la sous-préfecture d'Agboville », *GéoVision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales*, N° 003, p. 315-332.

MENDEZ del Villar Patricio, TRAN Thierry, ADAYÉ Akou, BANCALVictoria et ALLAGBA Konan, 2017, *Analyse de la chaîne de valeur du manioc en Côte d'Ivoire. Rapport final novembre 2017*, Abidjan, CIRAD, 169 p.

MLAN Konan Severin et KOKI Amokou Amandine Gèneviève, 2018, « Rente du Anihot esculenta, autonomisation économique et sociale des femmes et gestion durable de la forêt à Bécédi-Brignan (Côte d'Ivoire) », *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique*, N° 1, p. 21-32.

OUATTARA Seydou, 2018, « Les femmes rurales face à leur autonomisation », *Revue della / Afrique Didactique et Enseignement des Langues et Littérature en Afrique*, N° 1, p. 64-87.

RUKUNDO Egidia, YOSSA Thaddée et KOUASSI Yao Hortense Euphrasie, 2015, *Profil genre pays République de Côte d'Ivoire*, Abidjan, BAD, 40 p.

SERY Boa Marcel et AKA Brou Emmanuel, 2025, « L'impact de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire », *Revue Française d'Économie et de Gestion*, N° 3, p. 63-86.